Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas

Projet Nº 00059979 – GNB 00075274/GEF/PNUD
"Project d'Appui a la Consolidation du Système National des Aires Protégées Terrestres dans les Forets du sud-est de la Guinée-Bissau"

Complexe Boé, Tche-tche et Dulombi

Termes de référence

Recrutement d'un expert pour la mise en place de l'Inventaire forestière

Formation et Encadrement des Équipes d'Inventaire, Appui à l'Exploitation des Données et à l'Élaboration du Plan de Gestion de Forêts dans le cadre de la Création des Aires Protégées et Corridors du Complexe Dulombi-Boé-Tchetche (Complexe DBT)

Avenida Dom Settimio Arturo Ferrazzetta. Caixa Postal 70 Bissau
Tel. (245) 320 71 06/07
Guiné-Bissau
Site: www.ibap-gbissau.org

Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas

Février 2013

Lieu	Guinée Bissau – avec déplacement sur le terrain dans le Complexe DBT
Supervision	PNUD et Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées
Type de Contrat:	Contrat individuel
Langues requises	Portugais et français ; créole, peuhle et autres langues locales un avantage
Date du démarrage des activités	Dès la signature du contrat
Date limite de dépôt des candidatures	30 jours après l'édition du concours, à 12h00mn
Durée de la consultation	45 jours (quarante-cinq jours maximum) avec trois sessions distinctes : (i) Préparation des documents de base pour la formation et le dispositif pour l'inventaire (5 jours) ; (ii) Préparation et réalisation d'un atelier de formation et démonstration pratique des techniques d'inventaire sur le terrain (10 jours); (iii) Inventaire, traitement et l'exploitation des données et élaboration d'un plan de gestion des forets dans le complexe DBT (30 jours) ; élaboration d'un plan de réinvestissement pour la réplication de l'inventaire et suivi du Complexe DBT.

Avenida Dom Settimio Arturo Ferrazzetta. Caixa Postal 70 Bissau
Tel. (245) 320 71 06/07
Guiné-Bissau
Site: www.ibap-gbissau.org

Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas

I. Contexte et justificatif

La Guinée-Bissau, préoccupe avec les menaces subi par l'environnement naturel et en spécial par la biodiversité, a toujours essaye de mètre en ouvre des de façon exemplaire e adaptatif, des stratégies nationale de conservation. Cette stratégie axée sur la création des aires protégées s'est d'abord orientée vers la zone côtière dans les années quatre-vingt-dix. A cet effet la Guinée-Bissau à mis en place, un Système National d'Aires Protégées (SNAP), qui est essentiellement orienté vers la zone côtière, où il existe maintenant six (6) Aires Protégées formalisé, une Réserve de Biosphère reconnu par l'UNESCO et une zone humide d'importance international reconnu par la Convention de Zones Humides. A l'intérieur du pays, par contre, il n'existe aucune aire protégée.

Conscient de ce déséquilibre, l'État Bissau-guinéen s'est engagé à Nagoya, au Japon, à étendre le système à l'intérieur du pays, en ajoutant 8% du territoire national au actuel Système National des Aères Protégée.

Aujourd'hui, la nouvelle stratégie met la priorité sur l'extension du Système National d'Aires Protégées, pour couvrir des écosystèmes et des habitats représentatifs sur toute l'étendue du territoire national. Cette vision stratégique est fondée sur la nécessité d'assurer une plus grande représentativité des écosystèmes, de maintenir les processus écologiques importants, assurer la connectivité et permettre et protéger la migration transfrontalière de nombreuses espèces de la grand faune ouste-africaine menacées ou en voie d'extinction dans et à travers le Complexe DBT et les Système National d'Aires Protégées. Dans cette perspective, de nouvelles aires protégées sont en cours de création, a savoir deux nouveaux parcs à Boé (95.280 ha) et Dulombi (98.951 ha) et trois corridors de la Faune, respectivement à Tche-tche (33.604 ha), a Salifo-Xitole (46.162 ha) et a Cuntabane-Quebo (55.003 ha), désignés ici comme le complexe DBT.

Ce complexe bénéficie d'une grande variété d'habitats et il est très riche en espèces animales et végétales. Couramment peuvent être observées des reptiles, mammifères, y compris des éléphants (*Loxodonta africana*), de grands ongulés comme le buffle (*Syncerus manus*), l'hippopotame (*Hyppopotamus amphibius*) et l'Elan (*Tragelaphus oryx*), et les primates tels que le chimpanzé (*Pan troglodytes*). Certaines de ces espèces ont une reconnaissance mondiale. Du même ont y trouve en mosaïque très diversifier de forets, compose entre autre par des savanes herbacée (*boual*) et arbustives, de forets dense et semi-dense et de galerie. En outre, les changements climatiques et la forte pression anthropique, provoquent une dégradation très rapide des habitats, ce qui conduit à l'hypothèse que la plupart des régions critiques pour ces espèces, y compris les zones de reproduction, d'alimentation, les principaux corridors très importants pour leur survie, sont de plus en plus compromises, fragmentées, dégradées et/ou occupées par les populations locales.

Ce nouveau réseau d'aires protégées augmentera la résilience du système dans son ensemble, protégera le bassin-versant de le plus grande du d'eau douce de la Guinée-Bissau, le Fleuve Corubal et augmentera la capacité de support des activités socio-économique et culturelles des populations concerne.

Dans les processus de créations de ces nouveaux aires protégées trois objectives principales sont préconisées, à savoir :

1. Alléger les menaces immédiates pesant sur les écosystèmes terrestres grâce à l'expansion et la gestion efficace des aires protégées dans la région de la ceinture forestière du sud-est de la Guinée-Bissau e au long des rives du fleuve Corubal ;
2. Améliorer les capacités systémiques et institutionnelles des acteurs administratifs clés pour la création des structures nécessaires pour la mise en œuvre et la gestion d'un réseau d'Aires Protégées plus représentatif e des principaux formations végétales ;
3. Développer une approche participative à la gestion pour la conservation du Complexe DBT.

Pour soutenir ce l'élargissement, l'approfondissement des connaissances sur la biodiversité, en particulier, sur les formations végétales, les ressources floristiques et faunistiques, sont prioritaire pour une meilleure élaboration et mise en œuvre de stratégies, programmes et mesures de conservation. Par conséquent, il est urgent d'améliorer les connaissances sur l'habitat e la flore du Complexe DBT. Cela permettra de développer des programmes et prendre des mesures concrètes, qui seront intégrés dans le processus de création des ces nouvelles unités de conservation dans le Complexe DBT et, dans le but de protéger la biodiversité, les espèces menacées ou en danger en général.

C'est dans ce cadre que l'IBAP, à travers le ***"Project d'Appui à la Consolidation du Système National des Aires Protégées Terrestres dans les Forêts du Sud-est de la Guinée-Bissau"*** pense recruter des experts pour la mise en place de l'inventaire de la forêt dans le Complexe Dulombi-Boé-Tcheche. Celle-ci doit fournir les éléments essentiels pour la mise en place des instruments de gestion de ressources forestiers, des habitats ainsi que des zones critiques pour la préservation des espèces menacées de la flore et de la faune.

II. Objectif

Le but de ce TDR est de recruter un expert international pour aider l'équipe du projet, l'IBAP et les partenaires techniques à préparer et mettre en œuvre un inventaire forestier dans la zone d'intervention du projet, le complexe DBT, pour actualiser les travaux précédents, et connaitre la dynamique, les menaces et définir des principal mesure de gestion a prendre pour la gestion de la foret et de la flore dans le cadre de la

création des Aères Protégées dans le Complexe DBT. Le consultant sont tenu d'élaborer et de soutenir le projet dans la conception e la mise en œuvre d'un dispositif permettant de réaliser un inventaire exhaustif de foret dans le complexe DBT. Plus précisément, le consultant devra :

1. Définir la méthodologie d'inventaire à mettre en œuvre et de l'exploitation des données issues de l'inventaire ;
2. Élaborer un programme et un manuel de formation contenant, entre autres, la méthodologie, les protocoles d'inventaire, le moyen d'identification des espèces, les fiches d'inventaire, le plan d'échantillonnage, un modèle de base de données, la liste des matériaux nécessaires, etc. à utiliser pendant la formation ;
3. Animer avec le soutien de l'équipe du projet, une session de formation en techniques d'inventaire et sessions de démonstration pratique sur le terrain, c'est-à-dire dans le complexe DBT e avec les participants ;
4. Encadrer et appuyer l'équipe du projet dans la mise en ouvre de l'inventaire forestier ;
5. Effectuer, avec le soutien de l'équipe du projet, l'exploitation des données recueillies pendant l'inventaire et ça intégration dans en banc de donné SIG ;
6. Élaborer, avec le soutien de l'équipe du projet, un plan d'aménagement et de cogestion de la forêt qui sera intégré dans le Plan de gestion des aires protégées susceptibles d'être créés dans le complexe DBT.
7. Appui l'équipe du projet dans l'elaborations d'un plan de réinvestissement pour la réplication d'inventaire e le suive périodique de l'état et le dynamique de la végétions.

III. Tâches principales à exécuter

Le Consultant doit :

- Préparer une offre technique et financière pour la réalisation dudit inventaire ;
- Faire l'état des lieux de la végétation à la base de la documentation et cartographie disponible/existante ;
- Préparer un manuel contenant les documents de base nécessaire pour la formation, la réalisation et l'exploitation des données de l'inventaire ;

- Appuyer l'organisation de la formation et l'animation de la session de formation sur la méthodologie à utiliser dans l'inventaire et pour l'exploitation des données de l'inventaire ;
- Appuyer l'organisation et l'animation de la session de démonstration sur le terrain ;
- Rédiger, un rapport la formation, et des fiches d'évaluation de l'ensemble des participants ;
- Appuyer et encadre la mise en ouvre de l'inventaire sur le terrain ;
- Exploiter, avec l'appui du personnel du projet, les résultats de l'inventaire et créer une base de données ;
- Élaborer, avec l'appui du personnel du projet, un plan d'aménagement et de cogestion de la gestion de forêt en prenant conte, entre autres, le terroir villageoise, la connaissance traditionnelle et les sites naturelles sacrées ;
- Élaborer, avec l'appui du personnel du projet, d'un plan de réinvestissement qui sera utilisé postérieurement pour la réplication de l'inventaire et le suivie périodique de terrain ;

IV. Produits à livrer

Le consultant doit livrer comme principaux produits :

1er. Manuel pratique d'inventaire avec protocoles de mise en œuvre contenant entre autres, un guide des méthodologies, un protocole et des fiches d'inventaire, plan d'échantillonnage, base de données, liste de matériaux et équipements nécessaires, á savoir par exemple, des manuel d'identification des espèces floristique de l'Afrique occidentale, des cartes, etc.);

2e. Rapport de formation et de la session de formation ;

3e. Base de données de l'inventaire, pour le Complexe DBT ;

4e. Plan de gestion forestier pour le complexe DBT, et

5e. Plan de réinvestissements pour la réplication de l'inventaire et le suivie régulier de la flore au niveau du complexe DBT.

Le plan de gestion à élaborer, doive contenir des éléments essenciers pour plan de zonage et de conservation du couvert forestier a incorporées dans le Plan de gestion des unités de conservation qui seront créées dans le complexe DBT.

Les produits doivent être soumis à la coordination du projet pour appréciation et approbation.

V. Supervision

La supervision générale du processus et en charge du Responsable du Département des Habitats et des Espèces de l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées - IBAP et du chargé de programme environnementale du PNUD et les services techniques spécialisés. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la coordination du Projet ci-dessus mentionnées et les Responsables des sites du projet.

VI. Planning de mise en œuvre de la formation

Un planning de mise en œuvre sera élaboré et validé d'un commun accord entre le consultant et le responsable du projet. En général, pour la mise en œuvre de cette consultation, l'intervention du consultant en trois phases distinctes est prévue, à savoir :

1er. Une phase de préparation de cinq (5) jours ;

2e. Une phase pour la formation, session de terrain et d'encadrement en vue de la mise en œuvre de l'inventaient sur le terrain de sept (5) jours ;

3e. Une phase pour l'inventaire, l'exploitation e création d'un banc de donné et l'élaboration du plan de gestion e conservation des forets du Complexe DBT de trente cinq (35) jours

VII. Profil et expérience requis

Le prestataire doit justifier des qualifications et conditions suivantes :

- Avoir une formation supérieure universitaire minimale de maitrise dans le domaine de la gestion des forets ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée d'un minimum de cinq (8) ans en montage de dispositifs d'inventaire, conduite du processus d'inventaire forestier dans les régions tropicales et élaboration de plans de gestion forestière ;
- Avoir une expérience professionnelle dans la structuration et gestion des organisations communautaires autour et pour la gestion des forets ;

- La maitrise de la langue portugaise et française est une condition nécessaire, le créole et le peule serait un plus.

VIII. Documents de référence

Les documents de référence pour la mission du consultant sont les suivants :

- Le document du projet ;
- Base cartographique disponible du Pays et de la zone d'intervention des Projets ;
- Rapport disponible des inventaires précédents ;
- Tout autre document utile.

IX. Sélection du consultant (dossiers à fournir)

Si vous jugez avoir réuni les qualifications demandées, et êtes intéressés par le poste, veuillez soumettre votre candidature au :

***"Projet d'Appui à la Consolidation du Système National des Aires Protégées Terrestres dans les Forets du Sud-est de la Guinée-Bissau"* »**

Alfredo Simão da Silva
Director do Instituto da Biodiversidade e das Areas Protegidas (IBAP)
Av. Dom Settimio Arturo Ferrazzetta - Caixa Postal N° 70 Bissau. Guinée-Bissau
Tel. (245) 320 71 06/7 Fax. (245) 320 71 07
Port.(245) 580 38 48 / 664 14 61 / 720 54 54

E-mail: asdasilva@eguitel.com ; alfredo.simao.dasilva@iucn.org

Référence:

A. Consultant en inventaire de la forêt dans le Complexe DBT

Pièces exigées :

- Une copie du CIN authentifiée ;
- Une copie du Curriculum Vitae (**version électronique ou en papier** A4 à jour, signée et paraphée;

- Autres documents (copies des Diplômes et certificats) légalisées.
- Le tout devra être déposé dans une enveloppe fermée.

Modalités de paiement :

- 20% des honoraires à la présentation d'un programme de travail et le chronogramme d'exécution détaillé, ainsi qui le manuel didactique de formation ;
- 30% des honoraires payés à la base de présentation du draft du rapport (résultats préliminaires)
- 50% des honoraires payés à l'approbation du rapport final qui inclura les commentaires et observations des parties prenants dans le processus.

Des pénalités seront appliquées en cas de retard dans la remise des résultats, conformément aux clauses du contrat signé entre les parties.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées et sollicitées